



CAPL N° 3 DU 17 JUIN 2013

Mouvement C

Déclaration liminaire des élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES

Madame la présidente,

En 2013, ce sont encore 2150 emplois de catégorie C qui ont été supprimés à la DGFIP venant s'ajouter aux 28 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

C'est encore une fois, dans un contexte particulièrement difficile de pénurie d'emploi, que paraît le projet de mouvement général de mutations C filière fiscale.

Même si le taux de satisfaction indiqué par l'Administration est de 40.5% (795 demandes satisfaites sur 1963), les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet est catastrophique au vu des suppressions d'emplois.

La situation de sous effectifs chroniques et le manque de recrutements, malgré l'appel de 500 agents de la liste complémentaire du concours commun annoncée récemment grâce à l'intervention des élus en CAP nationale B concernant le mouvement de mutation reste préoccupante.

Ainsi, ce mouvement national de mutation fait apparaître :

- 109 directions déficitaires sur 145,
- 31 directions fermées à toute mutation,
- 19 directions avec une seule arrivée de l'extérieur,
- 11 directions avec seulement deux arrivées de l'extérieur,
- 154 départs d'Ile de France vers la province,
- 401 mutations de province à province,
- 219 mutations internes en Ile de France,
- 127 rapprochements externes en attente (dont 17 sur
- le département du Nord, 16 sur la Somme, **24 sur le**
- **Pas de Calais**, 10 sur l'Aube, 27 sur les DOM),
- 55 rapprochements externes satisfaits au titre de la
- priorité et 53 en liste normale seulement,
- les DOM sont fermés à toute mutation.

Ces suppressions sont totalement inacceptables parce qu'elles détériorent les conditions de travail, remettent en cause l'exercice de l'ensemble des missions et l'accès pour tous à un service public de qualité.

Vous ne serez donc pas surprise que la CGT Finances Publiques demande l'arrêt de ces suppressions et la création de postes à hauteur des besoins réels des services.

La campagne IR qui vient de s'achever, avec beaucoup de monde en réception montre bien que la situation des emplois dans le Pas de Calais est plus que critique.

Certes, maintenant qu'elle est terminée, vous nous ferez constater qu'elle s'est bien déroulée, que les objectifs ont été atteints et même dépassés !!! à la même date que l'année précédente 20 % de déclarations saisies en plus sur certains sites.

Cette campagne ne sera réussie que parce que vous aurez renforcé les S.I.P. avec des agents d'autres services, PCE, Pôle Patrimonial, ICE (téléphone et réception), détachement d'agents d'autres services.

La séparation des «métiers», promise lors de la fusion, appartient déjà au passé. Dans certaines résidences où on aura fait saisir des déclarations par les agents de la Gestion Publique, l'on fera probablement remarquer dans quelques jours que la situation du recouvrement n'est pas bonne.

Ces situations sont bien la preuve qu'en matière d'emplois le département est au bord de la rupture.

Pour la CGT-Finances-Publiques, la logique des suppressions d'emplois doit être abandonnée. La question de l'emploi ne doit pas être abordée qu'au regard de la réalisation des missions. Celle des gains de productivité doit l'être dans l'objectif de l'amélioration de la qualité des missions.

Parler de l'emploi dans une C.A.P. de mutation de cadres C pourrait vous sembler hors-sujet. Mais comment ne pas penser à tous les rapprochements en attente au niveau nationale bloqués par cette situation. Cependant, vous devrez bien reconnaître que cette catégorie de fonctionnaires peut être considérée comme «espèce en voie de disparition».

En 2010, le nombre de postes implantés dans le Pas de Calais était de 344, cette année il est de 283!!! soit **-17,3%** depuis 2010.

Cette année 28 départs de cadre C (14 retraités, 1 mutation, 13 promotions en B) pour 8 arrivées dont 4 ALD. Ce qui laisse après le mouvement et les suppressions de postes 15 postes vacants au TAGERFIP et 2,7 agents manquants dans le département au regard des effectifs globaux.

Concernant le mouvement local : 31 fiches de vœux, 14 satisfactions soit 45%.

Comme chaque année, le département du Pas de Calais a contribué très largement à «l'effort national».

Merci de nous avoir écouté, puissiez-vous nous avoir entendu,

Les élus et expert de la CGT-Finances-Publiques

Annick DURIEZ

Frédéric SCALBERT

Bruno DEBOMY